



Programme de formation inter-établissements

Le refus d'aide et le refus de soin : comprendre pour pouvoir le gérer

Pré-requis

Aucun

Objectifs généraux

Aider à l'acquisition d'un savoir-faire et d'un savoir être en donnant les moyens au personnel de gérer une situation d'opposition à l'intervention :

- Maîtriser des techniques de communication pour faire accepter l'intervention progressivement, jusqu'à la réalisation complète du plan d'aide ;
- Trouver les ressources utiles pour accepter les limites de son travail.

Objectifs spécifiques

- Présenter les différentes situations de résistance à l'aide et leurs tenants socio-psychologiques chez la personne aidée
- Présenter le cadre légal et les réflexions éthiques sur le consentement et le refus d'aide
- Aborder les différentes attitudes possibles des professionnels et les limites de leur travail
- Apprendre à savoir répondre à la personne aidée par des techniques de communication

Axes essentiels

Jour 1 - Matin

- **Le cadre**
Définition du refus d'aide et du refus de soins
Clarification entre refus et opposition
Les besoins fondamentaux de la personne
Les pratiques éthiques et juridiques du soin
Libertés et droits des bénéficiaires / résidents
Critères éthiques d'aide à la décision
La responsabilité des professionnels
Missions et limites de l'intervention

Jour 1 – Après-midi

- **Les situations**
Analyse des différentes situations de refus d'intervention (alimentaire, hygiène, médicaments...)
Ressorts socio-psychologiques du refus d'aide (origine socio-économique, socio-culturelle, ethnique...)

Jour 2 - Matin

Psychologie de la personne âgée
Troubles du comportement et refus d'aide
Particularité des démences de type Alzheimer
Les situations cliniques : douleur, état confusionnel

Pour nous joindre par téléphone : 01 64 99 65 05

Pour nous joindre par courrier : AGE 91 – 1 impasse du Merlon - 91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX

Pour nous joindre par courriel : formation@age91.org

www.age91.org

SIRET : 330 667 098 00041 - APE : 8559A - NDA : 11910475791



Jour 2 – Après-midi

• **Les ressources**

- Le vécu du professionnel face au refus d'aide
- Adapter son accompagnement et trouver des ressources d'aide différentes
- Utiliser des techniques de communication verbale, non verbale, de diversion
- Gérer l'opposition et l'agressivité
- Respecter les étapes et les conditions permettant de passer du refus à l'acceptation
- Travailler sur la prévention et l'anticipation

Déroulé et séquençage :

Séquençage envisagé par demi-journée ; toutefois, il peut s'adapter en fonction des évaluations, des besoins exprimés par les stagiaires et des cas pratiques abordés.

Méthodes

- Apport théorique
- Discussions et réflexions sur les pratiques professionnelles
 - Fiche d'analyse du refus alimentaire
 - Refus de soins : autodiagnostic
- Cas cliniques

Support pédagogique

Il sera laissé à chaque participant un dossier pédagogique contenant la copie des supports utilisés par l'intervenant.

Modalités d'évaluation

La mesure de l'impact des programmes proposés aux professionnels de santé s'évalue au travers de deux outils :

- un quizz « Vrai / Faux » pour tester les connaissances des stagiaires en amont et en aval de la formation.
- un questionnaire de satisfaction, reprenant les critères et les indicateurs suivants :
 - L'intérêt et l'appréciation générale de la formation
 - La réponse aux attentes du stagiaire
 - L'apport de connaissances et/ou compétences
 - Appréciation du temps de parole laissé aux stagiaires
 - L'intérêt des outils d'animation et ressources pédagogiques utilisés
 - Appréciation des qualités pédagogiques du formateur

Public concerné

Ensemble des professionnels travaillant auprès de personnes âgées ou d'adultes en situation de handicap, quels que soient la fonction et le niveau hiérarchique tant il est important que tous les acteurs de la prise en charge entendent le même message et qu'ils puissent échanger en un lieu neutre, animé par un tiers.

Professionnels en situation de handicap : nous consulter pour connaître les moyens de compensation du handicap nécessaire à l'apprentissage.

Calendrier



Lundi 19 et mardi 20 mai 2025

Durée

2 journées de 7 heures, soit 14 heures.
Horaire : de 9 h à 17 h.

Lieu de réalisation

Association AGE91
1 impasse du Merlon
91830 LE COUDRAY MONTCEAUX

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Intervenant

Formateur et psychothérapeute, ayant une pratique professionnelle et pédagogique auprès de professionnels du secteur médico-social.